

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016079	Date d'inspection Le 24 juillet 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Poussins		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Laura Casey		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	17 juil. 2025	24 juil. 2025
<p>Commentaires : Lors de l'inspection, les produits de nettoyage toxiques de la salle 104 n'étaient pas fermés sous clé. Le personnel chargé de la délivrance des permis a fermé à clé pendant l'inspection.</p> <p>La lacune est maintenant conforme en date du 17 juillet 2025</p>			
49(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que l'orientation fournie aux enfants qui y sont bénéficiaires de services soit positive et comprenne un renforcement positif, encourage à déployer des efforts et reconnaisse les réalisations.	49(1)	17 juil. 2025	24 juil. 2025
<p>Commentaires : Des techniques positives d'orientation des enfants ont été observées. Des mesures ont été prises avec la directrice pour s'assurer que les techniques positives continuent d'être respectées.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			
50(1) L'exploitant d'un établissement agréé établit un registre quotidien dans lequel est consigné les incidents touchant la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui y sont bénéficiaires de services.	50(1)	18 juil. 2025	24 juil. 2025
<p>Commentaires : Une discussion a eu lieu avec la directrice concernant le processus de documentation requis.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant.	50(2)	18 juil. 2025	24 juil. 2025
<p>Commentaires : Lors de la vérification des dossiers des enfants, les rapports d'incidents mineurs étaient présents dans les dossiers des enfants.</p> <p>La lacune est maintenant conforme.</p>			

### Commentaires généraux

À l'arrivée du personnel de la délivrance des permis pour finir l'inspection du renouvellement, les classes d'âge préscolaire ainsi que les classes pour nourrissons se préparaient à aller dehors. La classe des nourrissons plus

## Commentaires généraux

jeunes est allée a le terrain gazonné pour jouer avec les bulles tandis que les classes de nourrissons plus âgés et les enfants d'âge préscolaire ont été observées en train participer à des activités de jeux d'eau dans l'espace de jeu extérieur clôturé.

Alors qu'à dehors, les éducateurs ont participé activement aux enfants. Les enfants préscolaires ont été observés jouer avec des jouets d'eau. De nombreux enfants riaient en jouant avec les éducateurs. Les nourrissons plus âgés jouent à la table d'eau avec des jouets flottants colorés. Il y avait de la musique amusante et les éducateurs étaient attentifs. Des chariots de matériel de jeu, le sac à dos de premiers soins et des bouteilles d'eau ont été transportés au-dehors. Pour rappel, veuillez vous assurer que les formulaires de présence quotidienne sont également pris dehors.

Plus tard dans le matin, toutes les salles de classe sont retournées à l'intérieur. Les chaussures d'extérieur et les vêtements mouillés ont été changés. Pour le changement de couche, il est recommandé aux éducateurs de ne changer qu'une seule couche d'enfant à la fois pour s'assurer que les procédures appropriées de changement de couche sont suivies. Les salles de classe intérieures étaient lumineuses, bien rangées et accueillantes. Le matériel de jeu était organisé, facilement accessible et installé dans les stations. Les livres étaient organisées sur des étagères ouvertes et il y avait des preuves de la planification. Chaque classe avait des œuvres d'art colorées, des photos de famille et du rangement pour les effets personnels des enfants.

Pour le dîner, les enfants de chaque classe se sont assis ensemble. Les enfants ont reçu des bols de macaroni et des tranches d'orange. Les éducateurs étaient assis avec les enfants et étaient attentifs à leurs besoins. Une fois que les enfants ont fini de manger, on leur a lavé le visage et les mains avant de se préparer pour la sieste. Avant que les enfants ne s'endorment, les éducateurs ont été observés en train de lire des histoires ensemble et les chambres étaient calmes. La salle de sieste pour les nourrissons était aménagée et n'était utilisée que pour les berceaux.

Au cours de l'inspection, les dossiers des enfants et du personnel ont été vérifiés et tous les documents requis étaient présents. Le babillard d'affichage dans le couloir contenait des dossiers d'exercices d'incendie, des documents de planification et des renseignements essentiels sur les permis. Des renseignements sur les allergies étaient visiblement affichés dans tout l'établissement ainsi que des plans d'évacuation d'urgence.

Le personnel de délivrance des permis recommande le renouvellement.

original signé par  
Laura Casey

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 juillet 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Vicky Fraser

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 juillet 2025

\_\_\_\_\_  
Date